

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2021**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Le vote de l'attribution des subventions communales complémentaires pour un total de 1 440.00 €.
- Le nouveau tarif unique jour et week end pour la location du boulodrome à 40 € à compter du 1er janvier 2022.
- La demande de subvention DSR 2022 au Département pour les travaux du programme voirie 2022.
- L'acceptation du devis d'un montant de 15 057.01 € TTC de l'entreprise MTRP pour la construction de longrines au camping municipal.

Après discussions, la décision pour la modification des horaires du secrétariat de mairie est reportée au prochain conseil municipal.

Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Martine ROUSSEAU

